



Diagnostic territorial

Livret 3 : Economie

Révision du SCOT

Février 2025

Table des matières

1.	Le portrait économique de territoire	4
1.1.	Un tissu économique présentiel caractéristique du territoire dopé par le tourisme	
1.1.	4	
1.2.	Une activité économique peu diversifiée.....	5
1.3.	Répartition des grands secteurs économiques	6
1.4.	Un tissu dominant de petites et très petites d'entreprises.....	7
1.5.	Les plus gros employeurs	8
1.6.	Chiffre d'affaire et valeur ajoutée	8
1.7.	Une création d'entreprises pondérée par une défaillance grandissante de l'existant par effet rebond du covid.....	10
1.8.	Les secteurs qui recrutent et les métiers en tension sur le territoire.....	12
1.8.1.	Bassin Aubenas (bassin pôle emploi)	12
1.8.2.	Sur le département	12
2.	Les principales filières économiques.....	13
2.1.	Préambule.....	13
2.2.	L'artisanat.....	13
2.3.	Les principales filières	15
2.4.	Services	16
2.4.1.	Services : Métier de la santé et de l'action sociale – en progression et à consolider	16
3.1	Commerces.....	17
3.2	Transport et logistique.....	17
3.3	Industrie – un secteur qui résiste	18
3.4.1.	Industriel : cosmétique et pharmaceutique -de grandes entreprises piliers dans leur domaine	19
3.4.2.	Industrie : zoom sur le secteur agroalimentaire – un secteur en croissance	19
	Zoom sur le secteur agroalimentaire.....	19
3.4	Construction : BTP et carrières	21
3.5.	Agriculture.....	21
3.6.	Autres artisanat : métier d'art : une filière impactant en terme d'image et de tourisme.....	22

3.7.	Economie verte – bioéconomie en devenir.....	22
3.7.1.	ENR	22
3.7.2.	Economie circulaire.....	23
4.	Conclusion sur l'approche économique.....	24
4.4.	Une interdépendance économique forte entre bassins de vie qui reste toujours actuelle.....	24
4.5.	Un système de consommation locale relativement performant	24
5.	Politique publique de développement territoriale à vocation économique.....	26
1.1.	Les programmes de revitalisation de centre-ville sur le territoire du SCOT	26
6.	Conclusions	28
7.	Analyse SWOT et autoévaluation du territoire en terme d'économie.....	31
1.2.	Analyse SWOT	31

1. Le portrait économique de territoire

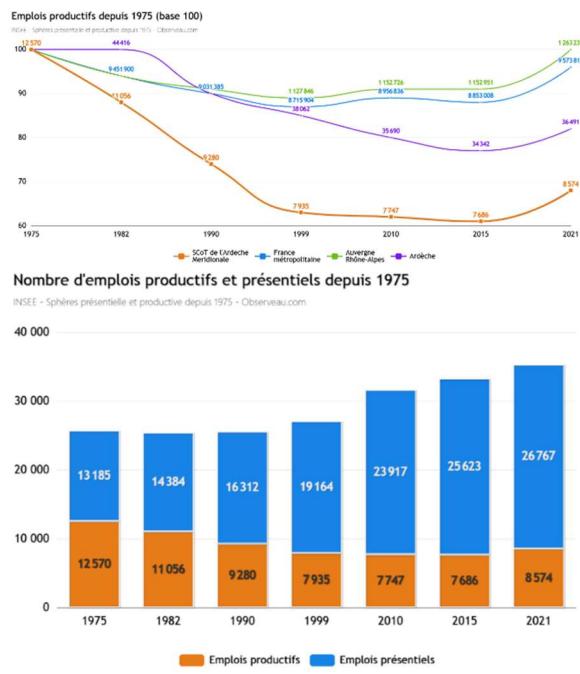
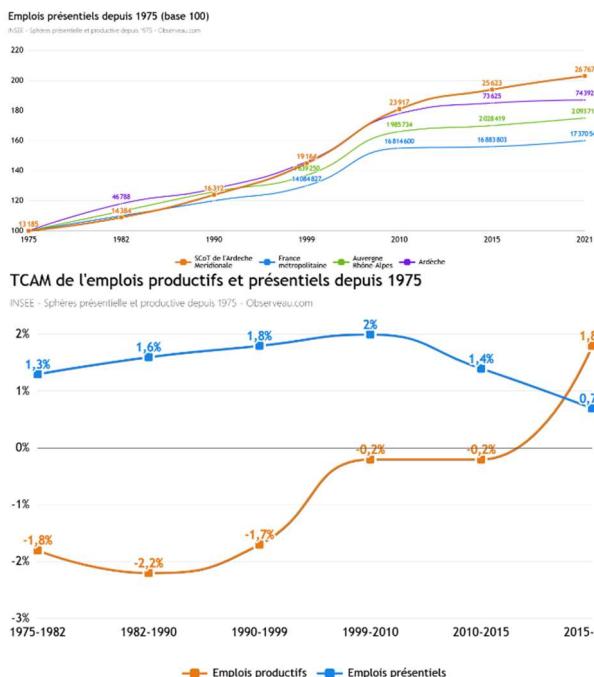
1.1. Un tissu économique présentiel caractéristique du territoire dopé par le tourisme

Définitions :

La sphère présente regroupe les activités de production de biens ou services destinées aux personnes présentes dans la zone étudiée, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes : commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction.

La sphère non-présente, ou **sphère productive**, concerne les activités exportatrices de biens et de services : industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros.

L'**économie présente** répond à la demande de la population présente sur un territoire, **résidents ou touristes**. Elle est passée de 51% en 1975 à 76% en 2021. Elle est **supérieure** aux moyennes nationales, régionales et même départementales. La sphère présente augmente depuis 50 ans de manière générale en France. Cette tendance est particulièrement présente sur le territoire sur la période 1975-2010 pour atteindre un palier ensuite. Durant cette période, l'emploi productif a diminué en raison des gains de productivité et des délocalisations notamment dans le secteur de l'industrie. La sphère productive connaît néanmoins un léger regain général depuis 2015 notamment dans l'industrie agroalimentaire au sein du SCOT.

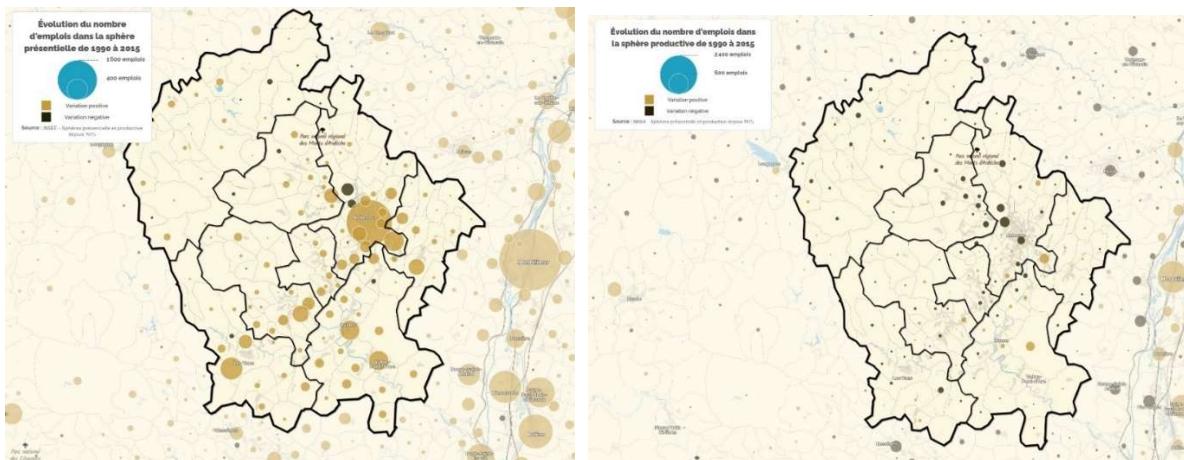


Emplois	1999	2021
Données CCI	26 868	34595
Données Observeau (INSEE)	27 099	353 41

La répartition spatiale des établissements et des emplois salariés ainsi que de leurs évolutions reste dans la lignée du SCOT approuvé avec notamment :

- ✓ **Effet de polarité d'Aubenas** (notamment en termes d'emplois),
- ✓ **Structuration secondaire autour des axes routiers majeurs** et des bourgs-centres, zone d'ombre sur le bassin « Montagne ».

Concernant l'évolution du tissu économique, l'enjeu principal consiste par conséquent à rechercher un meilleur équilibre spatial de l'activité, notamment en **promouvant l'accueil et le développement des établissements employeurs** sur l'ensemble du territoire



1.2. Une activité économique peu diversifiée

Définition

L'**indice de Herfindahl-Hirschman** (en anglais, Herfindahl-Hirschman Index : IHH ou HHI) est un indice de diversification sectoriel.

L'indice décroît avec la diversification de l'activité du territoire :

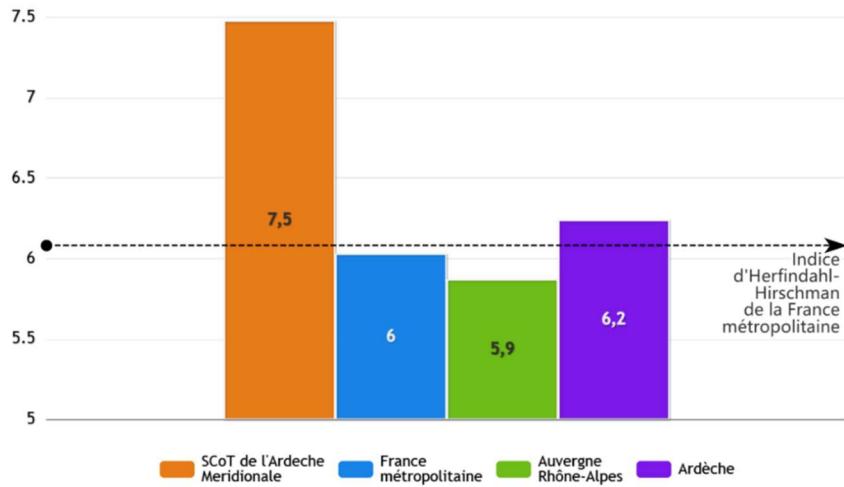
- Un IHH à 100 correspond à la concentration des emplois dans un seul secteur,
- à 0 signifie que tous les secteurs ont la même quantité d'emploi,
- à 50 signifie que deux secteurs concentrent les emplois.

L'IHH de la France métropolitaine est de **6.08** en 2015.

L'indice de Herfindahl-Hirschman (sur la diversité économique des secteurs économique d'activité) reste faible sur le territoire du SCoT en 2021 – même si la tendance est à la baisse. Ce déficit de diversification, y compris géographique (peu de diffusion de la valeur ajoutée) est une faiblesse du territoire qui est de fait plus fragile quant aux aléas pouvant impacter les activités présentes.

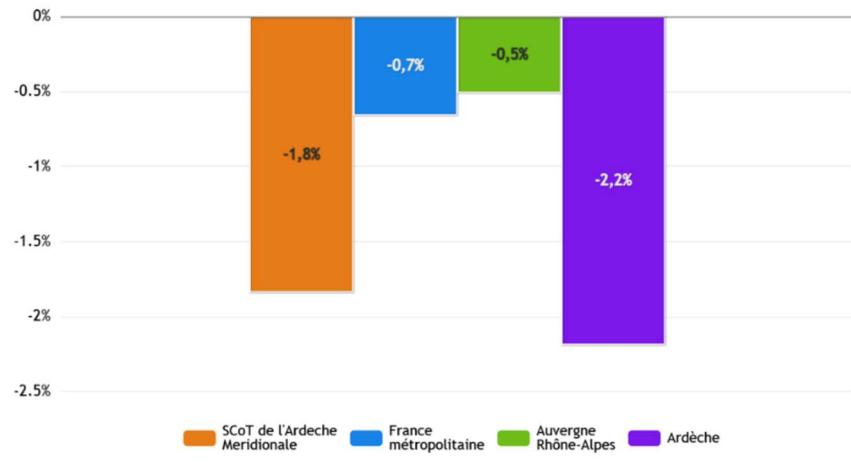
Indice de Herfindahl-Hirschman en 2021

INSEE - Emplois par sexe, statut et secteur d'activité économique - Observeau.com



Evolution de l'indice de Herfindahl-Hirschman 2015-2021

INSEE - Emplois par sexe, statut et secteur d'activité économique - Observeau.com



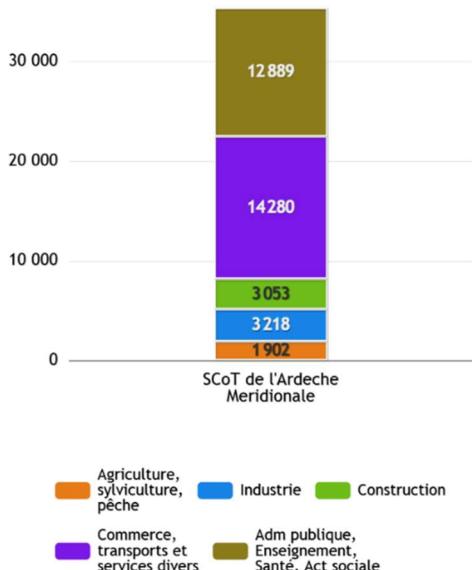
1.3. Répartition des grands secteurs économiques

Concernant les secteurs d'activité, en 2021 ce sont les secteurs des commerces – transport et des services qui prennent la tête devant les administrations publiques qui dominaient en 2016.

Les secteurs d'activité qui ont le plus perdu d'emploi entre 2015-2021 sont l'**agriculture et la construction**. Ces domaines restent cependant peu représentatifs de l'activité du SCoT : L'agriculture représente seulement 5% des emplois et 9% pour la construction.

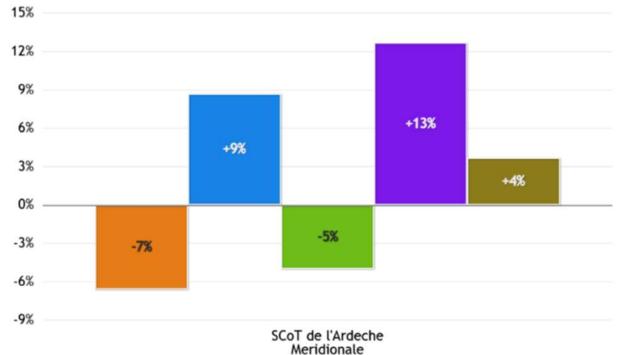
Nombre d'emploi par grands secteurs économiques en 2021

INSEE - Emploi-Activité - Observeau.com
40 000



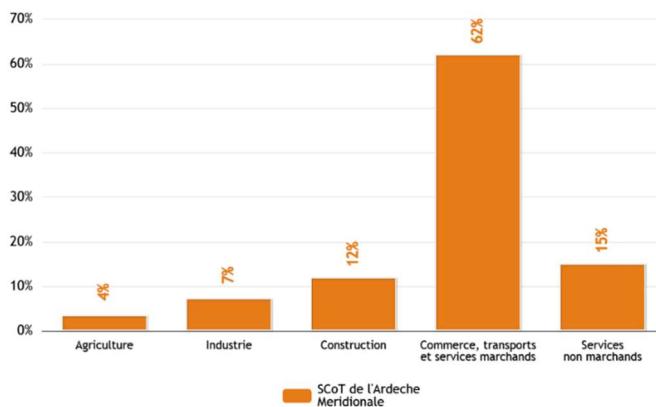
Evolution relative des emplois par grands secteurs économiques (2015-2021)

INSEE - Emploi-Activité - Observeau.com



Part d'établissement en 5 grands secteurs en 2022

FLORES - Caractéristiques des établissements - Observeau.com



1.4. Un tissu dominant de petites et très petites d'entreprises

Définition :

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

La majorité des actifs (**75.7%**) sont salariés.

En 2023, le territoire rassemble près de **4 296 établissements et 26 350 salariés dans le privé/ 35 314 emplois en 2022 si on intègre le secteur public.**

Le nombre d'établissements a régulièrement augmenté de 2017 à 2022 – ainsi que le nombre de salariés.

Source Observeau (INSEE)	Nombre d'établissements privé	Nombre de salarié des établissements	Nombre d'emploi global (privé/public)
2017	3971	24792	33560
2021	4260	26009	35341
2022	4296	26350	-

La majorité sont des petites entreprises (TPE) de moins de 9 salariés (**68%**) et **19%** sont des entreprises individuelles (EI ou autoentrepreneur), soit près de **87 %** des créations d'entreprises. Seules **2%** établissement (84) ont plus de 50 salariés.

Dans la catégorie TPE, il y a les artisans.

Définition artisanat : L'artisanat regroupe les personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État.

1.5. Les plus gros employeurs

Si l'on analyse les plus grosses entreprises employeuses, elles sont en partie composées d'industries (cosmétique et pharmaceutique notamment) , de grandes enseignes commerciales (hyper et super marché,) et enfin d'administrations publiques ou travail intérim.

1.6. Chiffre d'affaire et valeur ajoutée

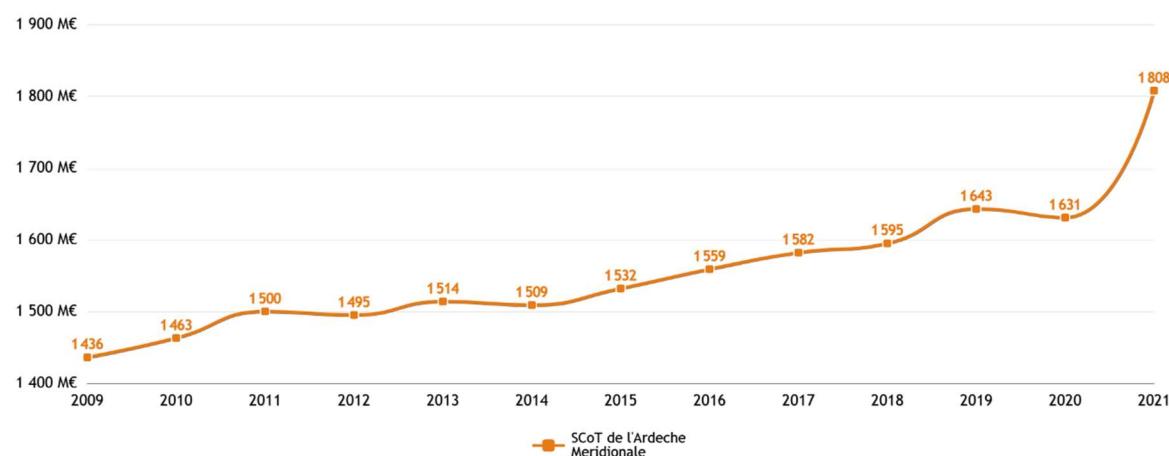
Dans les plus grosses entreprises du secteur, celles qui génèrent les plus gros chiffres d'affaire sont toujours les hyper-super marché, vente de détail ou l'industrie agroalimentaire. On retrouve également les entreprises de transport.

Définition

La valeur ajoutée brute (B.1b) correspond à la valeur de la production diminuée de celle des consommations intermédiaires. C'est le solde du compte de production.

Valeur ajoutée depuis 2009

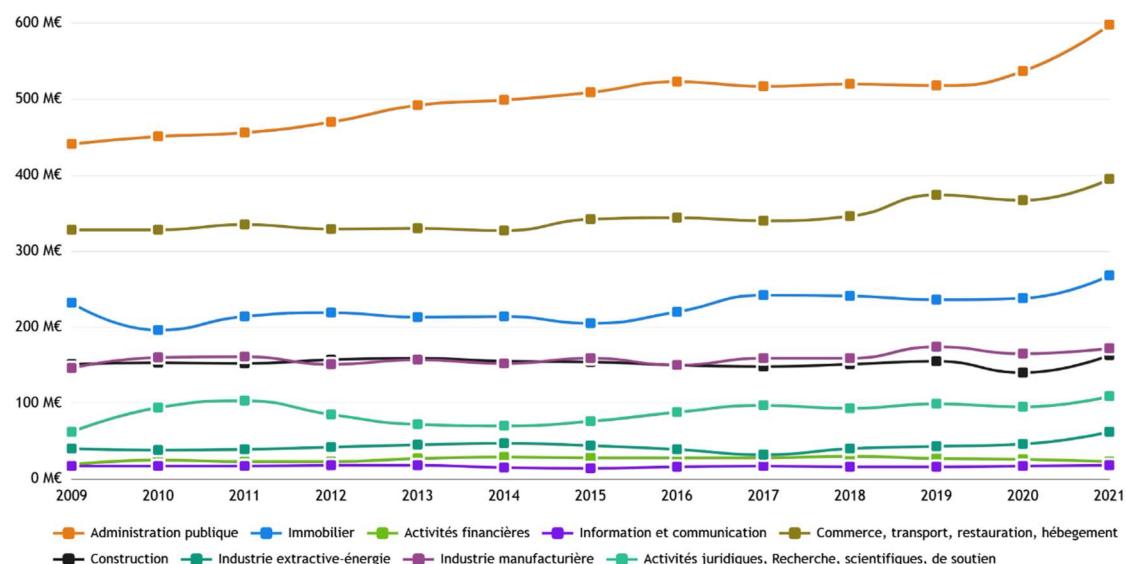
EUROSTATS - Valeur ajoutée brute aux prix de production par NUTS 3 - Observaeu.com



C'est l'administration publique qui est la plus génératrice de valeur ajoutée suivi du commerce et du transport.

Valeur ajoutée par type depuis 2009

EUROSTATS - Valeur ajoutée brute aux prix de production par NUTS 3 - Observaeu.com



La valeur ajoutée est en majorité située sur la commune d'Aubenas (65% au sein de la CCBA et 35% du total SCoT en 2021), suivie de Ruoms, Lavilledieu, Lachapelle-Sous -Aubenas, les Vans, st Etienne de Fontbellon, Vals les Bains et Joyeuse.

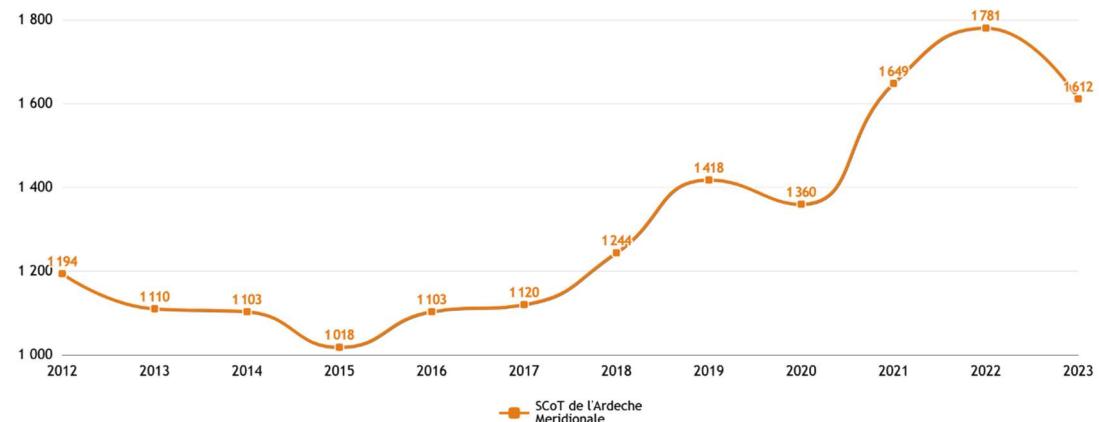
Cette concentration de la valeur ajoutée sur le pôle d'Aubenas génère des flux domicile-travail / domicile achat (Cf. DAACL).

1.7. Une création d'entreprises pondérée par une défaillance grandissante de l'existant par effet rebond du covid

La part de création d'entreprise n'a cessé d'augmenter sur la période avec une majorité d'entreprises individuelles – comme la tendance départementale, régionale et nationale. En 2023, il y a 1612 créations d'entreprise sur le périmètre du Scot principalement dans le commerce, l'hébergement et la restauration. Trois pôles économiques contribuent plus particulièrement à cette dynamique entrepreneuriale : Aubenas, Vallon-Pont-d'Arc et les Vans.

Création d'établissement depuis 2013

SIDE - Créations d'entreprises et d'établissements - Observneau.com

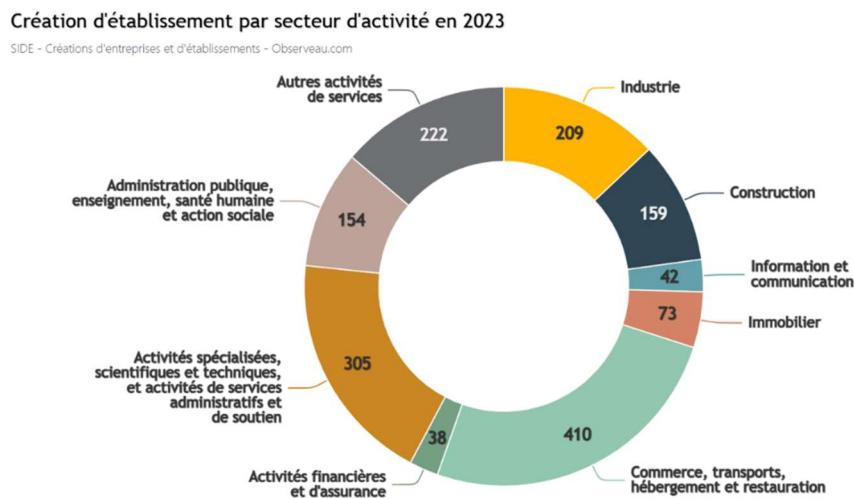


Pour autant, les défaillances d'entreprises sont également de nouveau en hausse en 2023 et 2024 sur le département. Avec 161 procédures ouvertes en 2023 (source : Insee), le nombre de défaillances d'entreprises dans le département accuse une **forte hausse de +79% par rapport à 2021**, année au cours de laquelle leur nombre se situait à un niveau très faible, en raison du soutien porté aux entreprises par les pouvoirs publics. Le nombre global de procédures redevient supérieur aux niveaux de 2019. Ces défaillances viennent nuancer la tendance positive des perspectives de recrutement dans certains secteurs. *(source : étude emploi 2023+ article presse 2024)

Un effet post covid

Il y a de nombreux facteurs qui expliquent ces difficultés des entreprises. On note un effet post covid avec la fin des prêts garantis par l'Etat. C'est aussi la fin de la suspension des assignations par l'URSSAF. Il faut pour les deux rembourser depuis 2023.

La fragilisation est aussi due à l'explosion des prix de l'énergie qui a mis à mal les trésoreries. Enfin, les difficultés de recrutement n'ont pas permis à certaines structures, par exemple les restaurants, de refaire un chiffre d'affaire pour faire face aux dépenses.



Les secteurs les plus dynamiques, en termes de création, sont le commerce ainsi que l'activité technique et les services.

Le taux de pérennité à 5 ans des nouvelles entreprises s'établit en 2016 aux alentours de 50 %. Cette réalité, combinée à la pyramide des âges des chefs d'entreprises du SCoT (32,6 % d'entre eux ont **plus de 55 ans** en 2016), milite pour une **meilleure anticipation des transmissions**. Cette problématique est particulièrement cruciale dans l'industrie et le secteur des transports.

Ainsi, le régime de la micro-entreprise a transformé en profondeur la structure de l'entrepreneuriat local, expliquant pour partie la diminution globale des effectifs salariés. Il a modifié le profil des créateurs, 40 % des micro-entrepreneurs étant en 2016 bénéficiaires de minimas sociaux. L'existence de ce régime fiscal simplifié a également stimulé la création d'entreprises à titre complémentaire (en sus du revenu principal). La micro-entreprise s'est par ailleurs nourrie de la révolution numérique, en facilitant la captation de marchés distants et l'exercice professionnel à domicile – boosté par le Covid.

Un nouveau type d'acteur économique est né, plus indépendant mais aussi plus ouvert aux pratiques collaboratives (coworking, FabLab, financement participatif, ...), plus souple mais aussi plus précaire.

Face à cette nouvelle donne entrepreneuriale, l'action économique territoriale s'est aussi transformée, privilégiant la création d'une offre d'accompagnement à la carte ainsi que l'émergence d'espaces collaboratifs. L'existence, sur le territoire du SCoT, d'une offre structurée d'appui au démarrage (pépinières d'entreprises, dispositifs « prêt d'honneur », club « créateurs », ...) permet déjà aux créateurs / repreneurs accompagnés de maximiser leurs chances de survie.

1.8. Les secteurs qui recrutent et les métiers en tension sur le territoire

1.8.1. Bassin Aubenas (bassin pôle emploi)

Les secteurs qui recrutent le plus sont principalement les métiers de service et de santé (aide soignants, infirmiers et sages femmes) et ouvriers mécaniciens. En saison, ce sont les métiers de la restauration qui dominent.

Les causes évoquées des difficultés d'embauche des métiers en tension au niveau du département sont en lien avec la formation (absence, inadéquation des formations) et le manque de main d'œuvre.

Source : France travail 2022



1.8.2. Sur le département

TOP 15 DES MÉTIERS LES PLUS EN TENSION DANS LE DÉPARTEMENT

Source : France Travail - Dares, métiers en tension (2022)

Rang	Écart avec rang régional	ROME	Libellé métier	Domaine professionnel	Emploi moyen	Tension	Indicateurs d'éclairage des causes potentielles de la tension					
							Intensité d'embauches	Lien formation-emploi	Manque de main-d'œuvre disponible	Non-durabilité de l'emploi	Conditions de travail contraintes	Inadéquation géographique
1	+73	F1603	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Construction, Bâtiment et Travaux publics	412	2,0	5	5	3	2	3	2
2	+10	I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Installation et Maintenance	367	2,0	5	5	3	1	2	3
3	+59	J1506	Infirmier de soins généraux	Santé	1882	1,9	5	3	5	3	3	2
4	+49	N4103	Conduite de transport en commun sur route	Transport et Logistique	487	1,9	5	5	4	4	4	3
5	+61	M1805	Etudes et développement Informatique	Support à l'entreprise	305	1,8	5	5	2	1	1	3
6	+197	K2503	Sécurité et surveillance privées	Services à la personne et à la collectivité	270	1,8	5	4	1	3	3	4
7	+141	G1601	Chef de cuisine	Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	162	1,8	5	5	1	4	5	1
8	+129	K2111	Formation professionnelle	Services à la personne et à la collectivité	322	1,7	5	3	2	4	1	2
9	+48	K1302	Assistance auprès d'adultes	Services à la personne et à la collectivité	3 152	1,7	5	2	5	4	4	5
10	+84	J1501	Aide-soignant	Santé	2 455	1,6	5	4	5	4	4	4
11	+115	F1703	Maçonnerie	Construction, Bâtiment et Travaux publics	763	1,6	5	4	3	3	4	3
12	+27	H2903	Conduite d'équipement d'usinage	Industrie	434	1,5	5	4	4	2	5	2
13	+277	G1204	Éducateur d'activités sportives	Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	335	1,4	5	5	2	5	3	2
14	+88	M1203	Comptabilité	Support à l'entreprise	1644	1,4	5	3	4	2	1	1
15	+93	K1301	Accompagnement médico-social	Services à la personne et à la collectivité	777	1,3	5	2	5	3	4	3

2. Les principales filières économiques

2.1. Préambule

Le territoire est marqué par des domaines d'activité économiques dominantes en terme de chiffre d'affaire et d'emplois, ou par des particularités locales qui ont un poids économique moindre mais qui peuvent impacter positivement l'image du territoire et être un support d'attractivité.

De manière transversale, l'approche de ces filières devra se faire « aux regards » du contexte et notamment du réchauffement climatique (ressources en eau, risques incendies, impact sur les ressources, etc), raréfaction des ressources foncières, évolution des modes de vie (notamment e-commerce), l'arrivée du numérique, l'économie circulaire et l'ESS (économie sociale et solidaire).

Méthodologie : Il faut cependant noter la difficulté à croiser des données Observeau (Ursaff) aux fichiers CCI qui ne regroupent pas les mêmes définitions. Lorsque les données diffèrent, les deux chiffres sont indiqués.

2.2. L'artisanat

Définition artisanat : L'artisanat regroupe les personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'Etat. Certains métiers relèvent également du registre des commerces comme les boulanger et les coiffeurs – on les retrouve dans le DAACL.

Les quatre domaines clés de l'artisanat

1. Le bâtiment

Le secteur du bâtiment représente 38 % des entreprises artisanales en Auvergne-Rhône-Alpes. Le secteur distingue trois familles de professions :

- Le gros œuvre : maçonnerie, cimenterie, charpente, aménagement de terrasse, taillage de pierre...
- Le second œuvre et la finition : couvreur, peinture, menuiserie, carrelage, serrurerie...
- L'équipement technique et électrique : plomberie, électricité, chauffage...

2. Le service

Le secteur des services représente 37 % des entreprises artisanales en Auvergne-Rhône-Alpes. Le secteur se présente de la manière suivante :

- Le transport : taxi, déménagement, ambulance...
- La réparation : carrosserie, mécanique agricole, réparation électronique, réparation électroménager, réparation d'objets d'arts, cordonnerie, ameublement...
- Les soins à la personne et aux biens : coiffure, esthétique, blanchisserie, toilettage pour animaux, teinturerie, soins mortuaires...
- La restauration des objets patrimoniaux : bijouterie, horlogerie, couture, reliure, ébénisterie...
- Les services divers : photographie, fleuristerie, ramonage, accordage de piano...

3. La fabrication et production

Les métiers de la fabrication, représente 15 % des entreprises artisanales en Auvergne-Rhône-Alpes, différencient 4 groupes principaux :

- Le travail des métaux : ferronnierie, chaudronnerie, orfèvrerie, bijouterie...
- Le textile, l'habillement et le cuir : maroquinerie, couture, tapisserie...
- Le bois et l'ameublement : fabrication de meubles
- Les fabrications diverses : verre, papier, imprimerie, matériaux de construction, arts graphiques, reproduction...

4. L'alimentation

Représentant 10 % des entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur de l'alimentation comprend de nombreuses professions :

- Boulangerie/pâtisserie
- Boucherie/charcuterie
- Chocolaterie
- Confiserie
- Glacier
- Traiteur
- Poissonnerie
- Commerce en alimentation

5. Les métiers d'art

Il y a plus 5 000 entreprises des métiers d'art en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce secteur offre une palette de 181 métiers répartis en 16 domaines, comme :

- Ameublement et décoration
- Architecture et Jardins
- Bijouterie et Joaillerie
- Horlogerie
- Céramique
- Mode et Accessoire...

Nous n'aborderons donc pas l'artisanat en tant que tel mais parlerons des filières économiques quel que soit la taille et le type de structure juridique de l'activité économique (TPE que cela soit en autoentreprise, EI, SAS, EURL, SARL, PME ou grosse entreprise).

2.3. Les principales filières

Tissu économique (Données CCI)	NB établissement INSEE 31/12/2022	Nb établissement employeur URSSAF 31/12/22	Effectif salariés URSSAF au 312/1/232	% salariés
Industrie	1137	173	2357	13.1
BTP	1580	455	2078	11.6
Commerce de détail (y compris automobile)	1502	637	3735	20.8
Commerce de gros	334	113	589	3.2
Transport et logistique	140	74	939	5.2
Services aux entreprises (finances, immobilier, communication)	2959	518	2111	11.7
Services aux particulier (éducation, santé, santé sociale),	3980	1059	6175	34.4
Total	11 632	3 029	17 984	100

Que ce soit en nombre d'établissement ou en effectif salarié, on retrouve en :

- 1^e place : **le secteur des services aux particuliers** qui domine ;
- En 2^e place, c'est **le commerce de détail** et le service aux entreprises (avec beaucoup de petite entreprise sans salarié) ;
- En 3^e place, **l'industrie et le BTP**.

2.4. Services

Les Services (hors Transports & logistique) totalisent **4 183 établissements et 8 192 salariés** sur le SCoT Ardèche Méridionale en 2014 et **6939 établissements (8286 salariés)** en 2022. Il s'agit du secteur de plus important du SCoT en proportion (52 % du total des établissements) ; (CCI - étude SCoT initial)

2.4.1. Services : Métier de la santé et de l'action sociale – en progression et à consolider

Ce secteur génère des retombées économiques sur le territoire et crée de l'emploi local plutôt stable (directe et indirect). **De plus, cette filière va progresser avec le vieillissement de la population.**

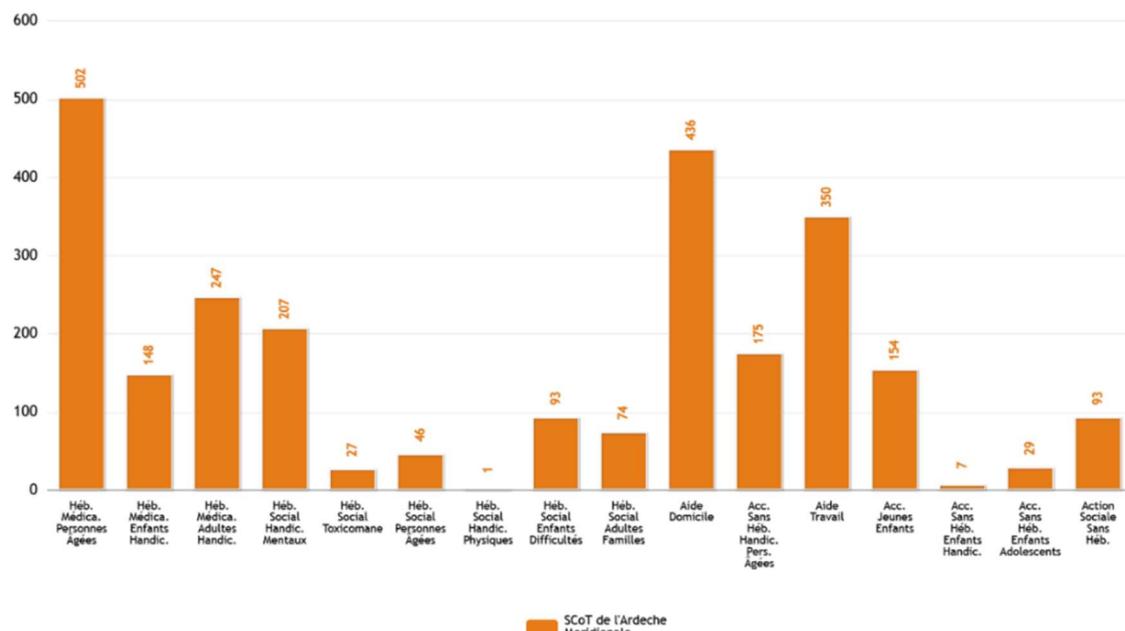
Le thermalisme occupe également une place importante – c'est un facteur d'attractivité du territoire. (*CF livret tourisme*)

Si le domaine de la santé est un secteur pourvoyeur d'emploi, il faut relever le déficit important du départ à la retraite notamment en médecine générale et spécialités.

En prenant en compte le double enjeu du vieillissement de la population et de l'activité touristique, il fait partie d'une des principales menaces au maintien de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire.

Les effectifs salariés privés dans l'action social en 2023

URSAFF - Effectifs salariés et nombre d'établissements du secteur privé - Observatoire.com



Poids économique de la filière en 2022 (FLORES/Observeau)	
Nombre d'établissement	280
Emplois	3727 / 5169 emplois (privé et public)
Potentialités de développement	Vieillissement de la population
Risques ou menaces	Age moyen des médecins généralistes et spécialistes. Difficulté à attirer en ruralité

3.1 Commerces

Le volet commerces est traité dans le DAACL.

3.2 Transport et logistique.

Le volet logistique commercial est abordé dans le DAACL.

Avec la présence de quelques grosses entreprises de transport (Mazet, Coin, etc) pour la logistique et de transport de personne (Ginoux ,Arsac), cette filière est présente sur le territoire. Cependant, le transport de marchandises souffre de l'éloignement des centres logistiques (vallée du Rhône). L'absence d'infrastructure ferroviaire a également permis de consolider la présence de ses entreprises.

Poids économique de la filière en 2022 (FLORES/Observeau)+CCI	
Nombre d'établissement	75 (contre 229 en Ardèche)
Emplois	2112 (7005 effectifs sur le département)
Potentialités de développement	E-commerce et développement des espaces automatisés de livraisons
Risques ou menaces	Impact en terme de réchauffement climatique (Co2)

3.3 Industrie – un secteur qui résiste

Etablissements et effectifs salariés du secteur privé dans l'industrie (base 100)

URSAFF - Effectifs salariés et nombre d'établissements du secteur privé - Observveau.com



Le secteur industriel a connu une forte croissance sur la dernière période qui se tasse un peu depuis 2023.

Jusqu'au début du 20ème siècle, l'économie de l'Ardèche méridionale était majoritairement productive, principalement du fait de ses activités textiles et minières. Malgré la désindustrialisation, ce secteur totalise en 2022 ; **312 établissements** et **2843 salariés**, majoritairement concentrés sur l'aire urbaine d'Aubenas et le long des principaux axes routiers. Pour autant, de nombreux ateliers ou usines à la campagne maillent le territoire du SCOT. Cette diffusion territoriale s'est encore accentuée avec la multiplication des micro-entreprises artisanales de production. Le capital de plusieurs entreprises de renom s'est parallèlement mondialisé, permettant des investissements importants (Owens-Illinois à Labégude, Valeant/ Bauch+Lomb à Aubenas et L'Occitane à Lagorce) mais favorisant aussi la volatilité financière et géographique des décisions.

Un plan de réindustrialisation de la France (France relance) a été lancé après le Covid (par exemple une aide a été attribué pour le moulinage de Prades).

Le maintien du secteur industriel est cependant contrarié par 3 enclavements :

- **Le premier routier** (temps de raccordement à l'autoroute A7 et aux gares TGV de Valence et Avignon allant de 1 à 2 heures),
- **Le second numérique** (même s'il a progressé, tout le territoire n'est pas encore couvert)
- **Le troisième intellectuel** (faiblesse locale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, éloignement des centres de R&D).

Ce triple handicap doit logiquement être compensé par ses atouts intrinsèques : un cadre de vie enviée, la qualité et la fidélité de sa main d'œuvre, un potentiel important de ressources locales (biomasse, eau, vent, soleil, ...), des dynamiques fédératives à l'échelle

des filières locales, un écosystème d'innovation en émergence. Autant d'atouts qui peuvent être mis au service de l'industrie de demain, à condition de réussir la transition numérique vers l'usine du futur.

3.4.1. Industriel : cosmétique et pharmaceutique -de grandes entreprises piliers dans leur domaine

Melvita est une marque de cosmétique biologique créée en Ardèche en 1983, Mel pour miel et Vita pour vie. Melvita a rejoint le groupe Occitane en 2008 . Avec plus de **180 soins certifiés bio***, Melvita fait partie des pionniers français de la cosmétique biologique. L'usine de Lagorce qui travaille aussi pour d'autres marques du groupe Occitane emploie **360 salariés en 2022** – elle met en avant sa démarche HQE notamment par la mise en place d'une navette gratuite pour ses salariés.

On trouve également le groupe pharmaceutique **Bausch +Lomb** sur Aubenas .

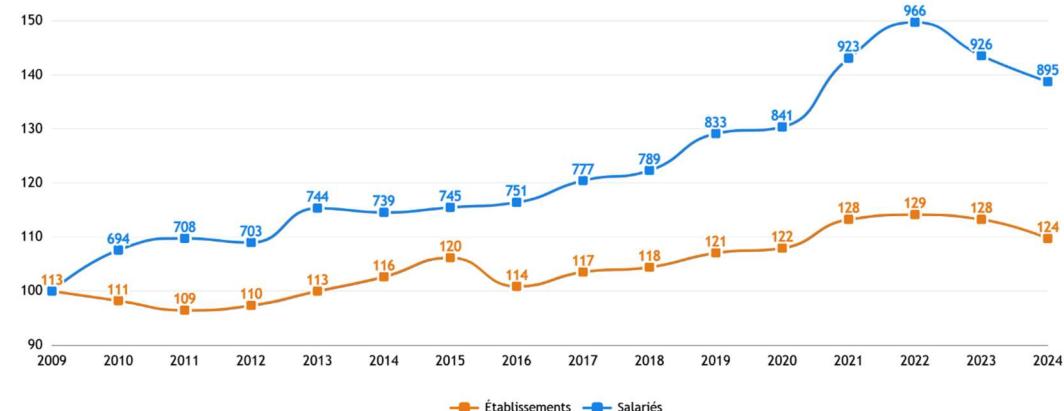
C'est en 1924 qu'Alfred Chauvin, pharmacien, commence l'aventure industrielle du Laboratoire Chauvin à Aubenas où se trouve toujours le site de production actuel. Le siège est transféré sur Montpellier en 1970. Le site de production d'Aubenas s'étend aujourd'hui sur plus de **12 000 m²** et plus de 270 salariés. C'est actuellement près de 100 millions d'unités (unidoses, Minims, ou flacons multidoses de gouttes oculaires) qui sortent de l'usine chaque année. Un centre de distribution qui assure également la livraison de plus **d'1,6 millions de colis** chaque année à 12 400 clients dans plus de 50 pays complète l'ensemble des infrastructures.

3.4.2. Industrie : zoom sur le secteur agroalimentaire – un secteur en croissance

Zoom sur le secteur agroalimentaire.

Etablissements et effectifs salariés du secteur privé dans l'industrie agro-alimentaire (base 100)

URSAFF - Effectifs salariés et nombre d'établissements du secteur privé - Observneau.com



L'industrie agro-alimentaire sur le SCoT de l'Ardèche Méridionale est très ancienne (production d'huile d'olive et de farine de châtaigne avec des moulins utilisant la force hydraulique des rivières dès le Moyen-Âge, l'eau de Vals se trouvait sur la table du roi de France dès 1602, ...).

L'industrie agro-alimentaire de l'Ardèche méridionale totalise **125 établissements et 910 salariés**, répartis sur l'ensemble du territoire du SCoT (chiffres URSAFF CCI 2023). Elle est essentiellement composée de PMI familiales à fort ancrage local et globalement en croissance. Leur positionnement, plutôt haut de gamme et différencié en prix, leur permet de continuer à se développer dans un contexte très concurrentiel et, même, de réaliser de belles performances à l'exportation. Valorisant les produits du terroir (châtaigne, lait, vin, petits fruits, ...), les appellations d'origine, le bio, les labels, les marques collectives et la nutrition santé / plaisir, ces dernières ont su jouer simultanément la carte de la qualité et de l'authenticité. Ces entreprises privilégièrent par ailleurs la distribution sélective. Leur implantation, initialement urbaine, s'est progressivement déplacée, au gré des développements et notamment pour une meilleure desserte, vers les zones industrielles péri-urbaines.

Fleuron de l'économie sud ardéchoise et constitutive de son image « nature », l'industrie agro-alimentaire est composée de 4 filières d'excellence :

- La transformation de fruits :
- Les viandes et salaisons :
- Les produits laitiers :
- Les boissons :

La sécurisation de leurs approvisionnements, en qualité et en quantité, constitue la préoccupation commune de ces filières. Or, le déclin de la production agricole ardéchoise les oblige parfois à faire appel à de la matière première extérieure.

Poids économique de la filière		
	2014 (CCI / Observeau Urssaf)	2023 (Cci / Observeau Urssaf)
Nombre d'établissement	86 / 116	125 /128
Effectifs	434 / 739	910 /926
Potentialités de développement	La conquête ou la reconquête des ressources Locales pour assurer l'approvisionnement des filières	
Risques ou menaces	Problème approvisionnement local / changement climatique	

3.4 Construction : BTP et carrières

Le secteur de la construction et du BTP est celui qui a perdu le plus d'emploi depuis 2016 – et cela va continuer en prenant en compte la raréfaction des mètres carré constructibles. Il y a en 2022, 515 établissements pour 3153 emplois.

On distingue trois grandes catégories :

- **L'artisanat (métier du BTP)** : avec notamment les métiers du 1^e et 2 de oeuvre (maçon, terrassier, plaquiste – peintre, plombier, electricien, menuisier, etc). La majorité de ses entreprises ont moins de 10 salariés et peuvent donc être artisan.
- **Les grosses entreprises de la construction** et notamment de l'infrastructure (terrassement, voirie, construction, béton,etc)
- Les carrières en lien avec les entreprises de la construction.

Une mutation de la filière est indispensable pour s'adapter au changement climatique et aux évolutions normatives (RT 2020, etc). L'économie circulaire est également un débouché à préparer dans ce secteur de l'économie.

Au niveau des carrières, une bonne partie d'entre elles arrivent à échéance sur la durée du SCoT (**Cf EIE**). Cette filière nécessite également un travail afin d'évaluer et gérer les besoins de manière globale au niveau de la France – et de travailler sur une économie circulaire renouvelée de la ressource. Il rejoint également la filière du BTP et VRD avec la nécessaire évolution dans le choix de matériaux afin de réduire son impact sur la ressource. (**Cf EIE**)

	Poids économique de la filière en 2022 (FLORES/Observeau)	2023 (Urssaf) BTP
Nombre d'établissement	515 / 455 (contre 1274 en Ardèche)	756
Emplois	2315 / 3081 (contre 6616 effectifs en Ardèche)	1605
Potentialités de développement	Mutation de la filière à appréhender	
Risques ou menaces	Mutation de la filière à appréhender	

3.5. Agriculture

L'agriculture, même si le nombre d'exploitation a beaucoup diminué **reste une filière importante pour le territoire** de par sa diversité, son impact en terme de paysage et d'entretien, et la production agroalimentaire notamment en terme de produits labelisés et bio. Sur 83 produits labellisés sur le territoire du département de l'Ardèche, 61 produits sont inclus dans le périmètre du SCoT soit **73%** des produits labellisés ardéchois

La filière reste cependant fragile par rapport à l'âge moyen du chef d'exploitation (51 ans) et de son interdépendance au changement climatique notamment en terme de ressource

en eau et de phénomènes météorologiques plus violents. Il est nécessaire d'une part d'adapter les cultures aux contraintes environnementales grandissantes (choix des cultures ou élevage moins consommateurs en eau), de corrélérer les filières de production aux filières de vente (moins d'intermédiaires, continuer à favoriser la vente directe et la promotion de produits adaptés au climat afin de sensibiliser le consommateur dans son acte d'achat) et ce afin de garantir des ressources minimales aux exploitants, d'accompagner la reprise et l'installation de jeunes agriculteurs notamment avec la mise en place de pépinières d'Entreprise.(ex : la couveuse à Marmande). Notons que la vente directe est déjà très présente sur le SCoT (Cf DAACL).

Poids économique de la filière en 2022 (FLORES/Observeau)	
Nombre d'établissement	151
Emplois	2010 (<i>contre 5580 en Ardèche</i>)
Potentialités de développement	Développer la vente directe Développer les réseaux de distribution locaux en lien avec zone de vente / Labels /image du territoire
Risques ou menaces	Sécuriser ressource pour l'exploitant pour attirer des jeunes Age moyen des chefs d'exploitation Adapter production au changement climatique

3.6. Autres artisanat : métier d'art : une filière impactant en terme d'image et de tourisme

L'Ardèche offre aussi une Route des Métiers d'Arts, créée en 2015. – avec la création de deux pôles de métiers d'art (Polino et Aubenas) ainsi que des espaces de vente dédié, (Balazuc, Vallon-Pont -d'Arc) – ce secteur est intimement lié au tourisme.

Elle reste fragile et souvent liée à des situations précaires (auto entreprises notamment). Elle est néanmoins intimement liée à l'image et l'attractivité touristique du territoire.

3.7. Economie verte – bioéconomie en devenir

3.7.1. ENR

Le volet Energie renouvelable est abordé en terme de production dans l'EIE. Il fait état de la diversité des productions par territoire et des potentialités.

Dans les filières à potentiel, on peut ainsi citer :

- ✓ Biométhane notamment : déchets viticoles par exemple

- ✓ Filière bois Energie
- ✓ Biomasse

Le développement des énergies renouvelables, notamment en lien avec la filière bois (fibrois) et l'élevage sur le secteur montagne (potentialité de méthanisation) ;

Avec les récentes réformes liées au photovoltaïques et agrivoltaïsme, de nombreux projets de création de surface photovoltaïques voient le jour, notamment en appont des exploitations agricoles. Il sera néanmoins nécessaire de coordonner et accompagner les projets.

3.7.2. Economie circulaire

La transition vers un modèle économique circulaire, basé sur les principes de réemploi, réparation, réutilisation et recyclage des ressources, bouleverse le paysage des métiers existants. Loin d'être une menace, ce changement représente au contraire une formidable opportunité de création d'emplois non délocalisables, au service d'un modèle économique plus vertueux et durable.

La connaissance approfondie des matériaux et de leurs cycles de vie sera essentielle, tout comme les capacités de démontage, de rénovation et de remise en état des produits usagés. La gestion optimisée des flux de déchets et de ressources secondaires deviendra également un savoir-faire clé à maîtriser. Il serait donc intéressant de **promouvoir des filières de formation** de niveau CAP/Bac pro/BTS localement (par ex : Bac Pro « Métiers de la rénovation énergétique » ou la Licence Pro « Économie circulaire et déchets ».) et de s'associer aux écoles d'ingénieurs de proximité (comme l'école des mines d'Alès avec sa filière « Matériaux innovant et écologiques ») pour promouvoir des partenariats sur **ce pôle de métier**.

4. Conclusion sur l'approche économique

L'analyse macroéconomique de 2016 reste dans son ensemble d'actualité , ainsi un territoire se développe en deux temps : d'abord en fonction de sa capacité à capter des revenus à l'extérieur de ses "frontières" et ensuite par son aptitude à les redistribuer localement sous forme de dépenses de consommation courante, stimulant ainsi son **économie de proximité**.

Définition : de quoi parle-t-on ?

Quatre grands types de revenus « importés », qualifiés de revenus basiques, doivent être distingués :

- Les revenus productifs (ou **Base productive exportatrice**) proviennent des biens et services vendus à l'extérieur du territoire. La Base productive constitue la dimension compétitive des économies locales et demeure la composante la plus soumise aux aléas économiques conjoncturels et aux mouvements de restructuration ;
- Les revenus publics (ou **Base publique**) comprennent les salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans les fonctions publiques d'État, Territoriale et Hospitalière. Assez peu sensible aux aléas économiques, la Base publique constitue un amortisseur de choc en temps de crise ;
- Les revenus résidentiels (ou **Base résidentielle**) se composent des pensions de retraite, des dépenses touristiques marchandes et non marchandes (liées à la présence de résidents secondaires), des revenus des capitaux mobiliers et fonciers liés à la présence de leurs titulaires sur le territoire et des revenus dont bénéficient les actifs qui résident sur le territoire mais travaillent ailleurs (appelés revenus "dortoirs") ;
- Les revenus basiques sociaux (ou **Base sociale**) correspondent à l'ensemble des transferts sociaux dont bénéficient les habitants d'un territoire.

4.4. Une interdépendance économique forte entre bassins de vie qui reste toujours actuelle

L'analyse des transferts de masse salariale entre les sous-ensembles territoriaux du SCoT montre que 34,9 millions d'euros de masse salariale circulent en 2010, via les migrations domicile-travail, entre les 3 sous-ensembles territoriaux du SCoT.

4.5. Un système de consommation locale relativement performant

L'analyse économique de 2016 a également démontré que l'économie de proximité constituait un gisement d'emplois majeur pour l'Ardèche méridionale. Qui plus est,

l'économie de proximité se compose, par opposition à la Base productive exportatrice, de secteurs d'activité assez peu concurrentiels et peu exposés aux aléas conjoncturels.

Leur niveau de développement dépend préférentiellement de la propension à consommer localement des populations résidentes (actives et inactives) et des populations ponctuelles (touristes et résidents secondaires). Moins concentrée géographiquement que les secteurs d'activité exportateurs, l'économie de proximité se localise plutôt en fonction de la densité présente (autour des pôles touristiques et urbains en Ardèche méridionale) et se répartit de manière plus homogène sur le territoire. Peu soumise aux risques de délocalisation, elle expose moins le territoire à des chocs brutaux de réduction d'emplois. De surcroît, les compétences requises par les secteurs de l'économie de proximité couvrent un très large spectre de qualifications (allant du boulanger au médecin en passant par le chauffeur de taxi, l'artisan couvreur ou le pâtissier...). Ils demeurent ainsi beaucoup plus ouverts aux populations peu et pas qualifiées que les secteurs d'activité de la Base productive exportatrice.

Cependant, il faut nuancer en 2021 cette analyse car avec le changement climatique, la fréquentation touristique pourrait évoluer et muter.

Ainsi, en l'absence de spécialisation industrielle et compte-tenu de la faiblesse du salariat, l'économie de proximité tire également la dynamique entrepreneuriale du territoire.

Pour autant, l'économie de proximité ne présente pas que des vertus. D'abord, les secteurs d'activité qui la composent ont tendance à offrir des emplois à faibles niveaux de rémunération et/ou à statut précaire (temps partiel, CDD, emploi saisonnier). Si son dynamisme peut avoir une influence positive sur le niveau de chômage du territoire, il peut également avoir un effet assez néfaste sur celui de la qualité de l'emploi

Il est donc donc important de développer à la fois des emplois productifs en export sur territoire pour garantir une stabilité économique moins connectée du changement climatique et de la fréquentation touristique.

En revanche, la sphère publique étant importante, elle génère une stabilité d'emploi et de valeur ajoutée sur le territoire. Elle devrait évoluer au niveau de la santé pour autant qu'elle puisse continuer à être accompagnée pour faire face à la vague de départ à la retraite des médecins.

Notons par ailleurs, que le faible nombre d'établissements d'études supérieures et de recherche en Ardèche Méridionale favorise d'une part l'évasion des jeunes compétences, hors du territoire, pour leur formation puis leur emploi, et d'autre part la captivité de jeunes peu qualifiés et peu mobiles en raison de coûts de déplacements/logements

5. Politique publique de développement territoriale à vocation économique

1.1. Les programmes de revitalisation de centre-ville sur le territoire du SCOT

Depuis la réalisation du PADD, différents programmes ont été mis en place notamment afin de revitaliser les centre bourgs.

1.1.1. Fisac – Action Cœur de ville (Aubenas)



Plan national de soutien à la revitalisation des cœurs de ville moyenne, il traite simultanément des enjeux de rénovation de l'habitat et du patrimoine, de vitalité commerciale, d'offre de services, de mobilité, de formation et d'enseignement supérieur, de cadre de vie et de transition écologique. Seule la ville d'Aubenas en est doté – ce programme fait suite à 2 programmes FISAC.

1.1.2. Petite ville de demain



13
Petites villes de demain
À date du 05 janvier 2023

- Commune sélectionnée dans le programme Petite ville de demain
- EPCI concerné
- Commune bénéficiaire du programme Action cœur de ville

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2022 • Réalisation : Cartographie ANCT 01/2023



Programme national qui vise à apporter aux petites villes les moyens, les outils, les connaissances, les partenaires, ... nécessaires à la définition et à la mise en œuvre d'un projet de revitalisation personnalisé.

En Ardèche, neuf territoires rassemblant 13 villes ont été retenues dont 4 EPCI et **5 villes sur le SCOT**:

- Communauté de communes Berg et Coiron / Villeneuve-de-Berg ;
- Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche / Vallon-Pont-d'Arc et Ruoms ;
- Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes / Les Vans ;
- Communauté de communes Val de Ligne / Largentière ;

1.1.1.3. Village d'avenir



Annoncé dans le cadre du plan France Ruralités, Villages d'avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants lauréats du programme dans la réalisation de leurs projets de développement. Ce programme de 2023/2024 concerne quelques communes du bassin montagne uniquement.

Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires portés par les programmes Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes et l'ingénierie sur mesure.

6. Conclusions

Le SCoT de l'Ardèche Méridionale bénéficie d'une économie dynamique. Cette tendance s'est confirmée et accentuée sur la période 2015-2021 avec près de 2000 emplois supplémentaires créé. La population active a également augmenté – le nombre de chômeur après avoir augmenté en 2020/2021 autour du COVID, est repartie légèrement à la baisse – le taux reste cependant au-dessus de la région.

Il faut cependant nuancer car le nombre d'emplois précaire (notamment lié à la saisonnalité de certaines activités) et le nombre croissant d'autoentrepreneur a par ailleurs dégradé la situation d'une partie de la population.

Cette fragilisation est liée à l'évolution structurelle de l'économie du territoire. De 1975 à 2021, l'économie présente (dépendante de la consommation locale) a en effet bondi de 49% à 76%, quand les secteurs productifs ont enregistré une baisse – cette dernière connaît néanmoins un léger regain depuis 2015 notamment dans l'industrie agroalimentaire .

Ainsi, la spécialisation résidentielle du modèle de développement de l'Ardèche méridionale, largement « dopée » par l'activité touristique saisonnière des Gorges de l'Ardèche, est ainsi source de déséquilibres spatiaux, économiques et sociaux.

A l'instar des autres activités économiques, les emplois se polarisent en grande partie autour d'Aubenas, mais essaient également sur quelques pôles secondaires ou bourgs relais ainsi que le long des axes structurants. On constate une certaine complémentarité des pôles d'emplois au sein du SCoT. La concentration de l'activité autour d'Aubenas et des principaux axes de circulation n'en entraîne pas moins un affaiblissement de la structure économique sur les autres parties du territoire, avec l'émergence simultanée de zones d'emploi et de zones dortoir, induisant une augmentation des flux pendulaires.

Reflets de la spécialisation résidentielle, 11 000 établissements marchands sont aujourd'hui recensés en Ardèche Méridionale et ont continué à augmenter en nombre et en emplois depuis la période précédente. Cette dynamique positive ne doit toutefois pas cacher les difficultés rencontrées par le commerce de proximité, notamment dans les centres-bourgs, concurrencé par la grande distribution qui continue de se développer. Les commerces situés dans les zones rurales et très rurales peinent également à maintenir une viabilité économique, bien qu'essentiels à la vie locale (Cf DACCL).

Inversement, l'industrie agro-alimentaire, bien que faiblement représentée en part d'établissements, a connu une forte progression du nombre d'emplois salariés sur la dernière période qui se tasse un peu depuis 2022.

Les micro-entreprises sont particulièrement foisonnantes au sein du SCoT, avec la création de 1612 nouvelles structures en 2023.. Pour autant, les défaillances d'entreprises sont également de nouveau en hausse en 2023 et 2024 sur le département. Avec 161 procédures ouvertes en 2023 (source : Insee), le nombre de défaillances d'entreprises dans le département accuse une forte hausse de +79% par rapport à 2021 probablement renforcé

par un effet post COVID. Elles tendent toutefois à se concentrer sur les bassins Albenassiens et Sud-Ardèche, délaissant ainsi le bassin Montagne.

Le développement, par l'implantation d'entreprises, de l'économie tertiaire ou industrielle repose sur plusieurs conditions que le territoire ne remplit pas entièrement, notamment en matière d'offre foncière dédiée. Le diagnostic montre en effet que les zones d'activité sont actuellement de petite taille, souvent émiettées le long des axes, dotées d'aménagements peu qualitatifs. On note cependant une augmentation de la vacance commercial supérieur à la moyenne (Le taux de vacance commerciale moyen sur les centralités du SCoT est estimé à 16,2% (13,6% hors Aubenas). Un ratio légèrement plus élevé que la tendance nationale (11 à 14%). 271 cellules vides ont été recensées sur 29 centres-villes et centres-bourgs. Sur la ville pôle d'Aubenas le taux de vacance commerciale est estimé à 24,7%, soit un niveau relativement élevé). D'autres pôles d'importance sur le territoire affichent des taux plus importants que la moyenne comme La Joyeuse (28,4%), Largentière (29,5%) ou Vallon-Pont-d'Arc (26,8%). (Cf DACCL) ... De manière générale et du fait d'une faible maîtrise foncière des collectivités sur les ZAE, peu de foncier attractif est actuellement disponible pour les entreprises – ce constat est également vrai pour certains secteurs de l'artisanat dès lors que l'entreprise veut désolidariser son activité de son lieu d'habitation notamment dans une perspective de transmission (départ retraite, etc) .

D'autres **opportunités et perspectives favorables**, en lien avec les évolutions de l'économie globale et des habitudes de travail, méritent d'être mentionnées. L'essor des lieux de travail partagé combiné à la volonté d'aménagement numérique sont susceptibles de favoriser le **télétravail et les nouvelles formes de l'économie collaborative**, compatibles avec les contraintes inhérentes à un territoire peu peuplé. D'autre part, les secteurs d'ores et déjà présents ainsi que l'image « nature préservée » du territoire peuvent être la base d'un nouveau positionnement plus qualitatif et ciblé, tourné vers des filières d'avenir comme **l'industrie agro-alimentaire, le bio, la chimie verte, la cosmétique, la santé-pharmacie, les énergies renouvelables, la silver économie, ...**

Dans cette perspective, le développement économique ne doit pas hypothéquer la « qualité territoriale » de l'Ardèche méridionale. La limitation de la consommation foncière ou l'intégration architecturale et paysagère sont entre autres des enjeux forts.

En complément de ces analyses d'ordre général, trois secteurs méritent une attention particulière qui sont développés dans deux livrets suivants (Tourisme et exploitation agricole et forestière)

L'agriculture et la sylviculture (détail livret suivants)

L'économie agricole exerce à la fois une fonction productive importante et un rôle identitaire majeur (culture, paysages, ...). Elle peut compter sur des productions variées bénéficiant de plusieurs signes de qualité (viande, fromage, vin, châtaigne), ainsi que d'une bonne structuration des filières longues comme courtes, que vient compléter la présence d'industries agro-alimentaires à forte notoriété comme Sabaton ou Carrier. Malgré une demande soutenue sur les productions présentes, le nombre d'actifs agricoles ainsi que la

SAU diminuent néanmoins. Outre les tendances sociétales générales, la pression urbaine sur certaines zones agricoles, la rétention foncière, les difficultés d'exploitation des secteurs de montagne, la connexion quasi-systématique de l'habitat avec l'unité de production expliquent cette évolution. Les changements climatiques et la limitation de la ressource en eau constituent d'autres menaces. Couplés aux atouts cités plus haut, la bonne image du territoire et de ses produits, les projets « filières », les évolutions de la réglementation pour la reconnaissance et la protection des espaces agricoles) et les leviers de remobilisation du foncier pourraient permettre de remobiliser la filière.

Secteur pour le moment peu développé, l'économie forestière du SCoT peut pourtant s'appuyer sur une ressource particulièrement abondante et diversifiée dans ses essences. Elle participe à de nombreux usages sur le territoire (production, loisirs, paysages,...) et peut alimenter d'autres filières locales de transformation ou de bois énergie. Une structuration de la filière est pour ce faire indispensable, tout comme sa prise en compte dans les politiques urbanistiques et foncières. **Le augmenter la récolte actuellement commercialisée**, il s'agit de rendre accessible et de massifier l'offre des massifs pas ou peu exploités, tout en renforçant et diversifiant les circuits de valorisation locale des bois.

Le tourisme

Le tourisme est devenu au cours des dernières décennies le principal pilier de l'économie locale. L'attractivité du territoire, qui concentre 70% des hébergements marchands du département, est indéniable pour les activités de nature et de découverte culturelle : notoriété des Gorges de l'Ardèche et du Mont Gerbier de Jonc, présence de deux classements UNESCO (Grotte ornée du Pont d'Arc et Géopark des Monts d'Ardèche), et bientôt de 2 Grand Site de France ... L'activité est toutefois marquée par un faible niveau qualitatif des services de restauration et hébergement, par ailleurs soumis au risque d'inondation pour l'hôtellerie de plein air, ainsi que par un fort déséquilibre territorial et une saisonnalité encore forte qui induit à la fois une précarité de l'emploi et le surdimensionnement de certains équipements collectifs (AEP, assainissement, traitement des déchets, voirie et espaces de stationnement,...). Avec l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc, l'inscription de la Grotte sur la liste du patrimoine mondial et l'opération « Grand Site » de la Combe d'Arc, une stratégie touristique d'ensemble était déjà souhaité précédemment dans le SCoT- elle reste d'actualité afin de palier à ces difficultés, en plus de s'attacher à préserver les paysages et les ressource naturelles du territoire.

7. Analyse SWOT et autoévaluation du territoire en terme d'économie

1.2. Analyse SWOT

FORCES :

- ✓ Croissance dynamique de la population active et des emplois + 28% entre 2015-2021 avec petite reprise sur l'emploi productif ;
- ✓ Croissance du nombre de salariés dans l'Industrie agro-alimentaire et les services ;
- ✓ Les industries agro-alimentaires, pharmaceutiques et extractives sont bien représentées ;
- ✓ Existence d'usines industrielles à la campagne ;
- ✓ Offre commerciale principalement structurée autour du pôle majeur d'Aubenas (zone de chalandise importante) mais essaimant également sur une multiplicité de pôles-relais ;
- ✓ Vitalité de la micro-entreprise pour créer son emploi ;
- ✓ Gros potentiel de ressources locales (bois, énergies renouvelables,...) ;
- ✓ Dynamique économique s'appuyant toujours sur l'agriculture en zone de pentes (castanéiculture) et en montagne (en agriculture ?) ;
- ✓ Une pépinière d'entreprises dynamique sur le bassin d'Aubenas pouvant essaimer sur les autres bassins
- ✓ Des espaces de travail partagé en essor ;
- ✓ Amélioration du réseau routier (par le contournement du Teil par exemple (report opportunité en force) ;
- ✓ Cadre de vie enviée,
- ✓ Ecosystème d'innovation en émergence.

FAIBLESSES :

- ✓ Peu de grandes entreprises de plusieurs centaines de salariés ;
- ✓ Déclin du nombre d'établissements dans les transports au profit de la vallée du Rhône ;

- ✓ Forte progression du nombre de demandeurs d'emplois (+32,7% de 2000 à 2011 qui continue 2 point de plus entre 2016/2021) avec un taux de chômage élevé, notamment hors saison estivale et chez les jeunes ;
- ✓ D'où un faible niveau de vie et un pouvoir d'achat limité pour cette population ;
- ✓ Un modèle de développement trop spécialisé marqué par une nette sur-représentation des revenus résidentiels (revenus touristiques) ;
- ✓ Une base productive sous représentée ;
- ✓ Enclavement routier du territoire et absence de multi-modalité (mobilité) ;
- ✓ Faiblesse de la couverture THD, même si cela a progressé tout le territoire n'est pas encore couvert ;
- ✓ Faiblesse locale de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- ✓ Eloignement des centres de R&D ;
- ✓ Manque de structuration de la filière bois ;
- ✓ Le premier routier (temps de raccordement à l'autoroute A7 et aux gares TGV de Valence et Avignon allant de 1 à 2 heures).

Opportunités :

- ✓ Transition énergétique, croissance verte et développement durable ;
- ✓ Positionnement qualitatif et ciblé (le bio par exemple) ;
- ✓ Faire du cadre naturel un élément d'attractivité économique avec une orientation vers le développement durable ;
- ✓ Numérique, télétravail et innovations ;
- ✓ Renforcement de la qualité des infrastructures et réaménagement des friches tout en favorisant une mixité fonctionnelle ;
- ✓ Nombreux marchés porteurs en croissance (santé, bio, tourisme, énergies renouvelables,)dans lesquels peuvent se développer des entreprises présentes sur le SCoT ;

MENACES :

- ✓ Polarisation croissante des entreprises autour d'Aubenas et des principaux axes routiers, laissant des espaces territoriaux affaiblis aux niveaux économiques et démographiques ;
- ✓ Déclin économique et insuffisance des services de base (service public, alimentation, santé) dans les zones rurales ;
- ✓ Renforcement du déséquilibre territorial entre zones d'emplois et zones dortoirs multipliant les flux pendulaires quotidiens ;

- ✓ Vieillissement de la population, notamment des chefs d'entreprises, pouvant poser des problèmes de transmission à court terme ;
- ✓ Délocalisation d'activités en Vallée du Rhône ou à l'étranger dues aux politiques d'attractivité d'autres territoires ;
- ✓ Renforcement du déséquilibre des moteurs de développement économique saisonnier au détriment des appareils productifs et de l'emploi à l'année.